

## Production biomasse

PACA,  
futur leader ?

L'exploitation des surfaces forestières et des déchets verts pourrait devenir la principale source d'énergie renouvelable en PACA. Avec l'ouverture prochaine de centrales thermiques adaptées, le développement de cette biomasse pour la production de chaleur et d'électricité est un enjeu important en termes d'emplois et de production énergétique. Elle pose cependant la question de l'avenir du domaine forestier régional.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la biomasse, qu'elle soit d'origine forestière, agricole ou issue des déchets verts, représente déjà plus du tiers (36 % en 2012) de la production d'énergie renouvelable. La 2<sup>e</sup> édition du comité régional Biomasse, présidée le 17 décembre dernier par le préfet de Région, Michel Cadot, a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des futurs sites de production d'électricité. Sur les 15 projets retenus par l'État au plan national, deux se situent en région PACA.

La centrale Inova Var Biomasse, à Brignoles, dont le chantier démarre, devrait dès 2016 consommer environ 185 000 t de bois par an et subvenir aux besoins énergétiques de 57 000 foyers. À Gardanne, la reconversion en biomasse de la

tranche 4 de la centrale thermique du groupe EON devrait consommer près de 900 000 t de bois et de déchets verts. À elles deux, ces centrales totaliseront 40 % de la production nationale de Biomasse.

#### Quel impact sur le domaine forestier ?

Prévue au printemps 2015, l'ouverture de la centrale Biomasse de Gardanne inquiète certains élus régionaux. Christophe Castener, député-maire PS de Forcalquier, ancien vice-président de la Région, dénonce ainsi les risques de « déforestation massive des régions PACA et Languedoc-Roussillon, car le bois coupé représentera la première source combustible envisagée et que 50 % de cet apport proviendront d'un rayon de 400 km autour de



Gardanne ». Dès lors, l'élu demande « une phase de concertation avec les acteurs locaux, afin de mieux définir les zones concernées ainsi que l'impact environnemental que cette centrale pourrait avoir ». Charles Laugier, conseiller régional PS délégué à la forêt, fait également part de ses réserves : « La Région sera très vigilante sur les conditions d'exploitation de ce bois-énergie. Nous sommes la 2<sup>e</sup> région la plus boisée de France et nous souhaitons que cet atout puisse aboutir au développement d'une véritable économie. Mais nous ne voulons pas que l'ensemble de notre forêt parte en cendres dans des centrales. Il nous faut également valoriser le bois d'œuvre et le bois de construction ».

Pour Christian Salvignol, directeur du Centre forestier de la région PACA qui dispense des formations aux métiers de l'arbre et de la forêt, « ces inquiétudes sont excessives. Les bois qui sont prévus pour l'exploitation de la centrale de Gardanne seront des bois certifiés, issus du reboisement et de l'entretien de notre parc forestier public. Il faut même aller plus loin et inciter également les propriétaires privés à mieux gérer leur domaine suivant ces mêmes principes ».

Car l'un des enjeux majeurs de cette filière biomasse réside dans le gisement d'emplois qualifiés qu'elle représente. Déjà, le site de Gardanne emploie près de 300 personnes dédiées à sa reconversion. « L'arrivée de l'industriel EON va redynamiser la filière. Il est prévu la création d'une centaine d'emplois forestiers d'ici 2015 et 300 supplémentaires d'ici 2025. C'est pourquoi nous travaillons à la mise en place de formations spécifiques bois-énergie. Notre objectif est de devenir leader dans ce domaine », annonce Christian Salvignol. Des emplois dont Charles Laugier espère « des garanties pérennes de la part des industriels ». Le comité régional Biomasse a pris en ce sens des engagements pour aboutir, dès cette année, à une structuration interprofessionnelle opérationnelle. Un processus que l'État s'engage à piloter et à accompagner. **Benôit Faure**

La forêt en PACA couvre 48 % de la surface régionale, soit environ 1 500 000 ha. Moins d'un tiers de l'accroissement biologique annuel est cependant récolté. Aussi, le gisement potentiel supplémentaire de bois-énergie est estimé aujourd'hui à environ 580 000 t annuelles<sup>[1]</sup>. Les difficultés d'exploiter davantage de bois sont liées notamment au fait qu'environ 40 % de la forêt sont difficilement accessibles (relief accentué et des-

sertes en routes et pistes forestières insuffisantes). Par ailleurs, elle appartient pour plus des deux tiers à des propriétaires privés : environ 225 000, dont un peu moins de 4 000 possèdent plus de 25 ha, représentant environ 27 % des surfaces de forêts privées<sup>[2]</sup>. La Région investit chaque année 7 M€ pour son entretien et sa préservation.

[1] Source : Étude Mission régionale bois énergie 2009, Synthèse des gisements de bois disponibles pour une valorisation énergétique en PACA.

[2] Source : Centre régional de la propriété forestière PACA.

